

Définir une stratégie de collecte de fonds

23 FIN-COLF



FOAD
6 heures

La collecte de fonds est un important levier de financement des associations. Les dons de particuliers, d'entreprises ou de fondations contribuent au développement des projets d'intérêt général. Pour mobiliser efficacement ces ressources, il est nécessaire d'acquérir les fondamentaux de la collecte de fonds. Cette formation vous propose d'identifier les différentes étapes à suivre, les méthodes et les outils qui vous permettront d'atteindre vos objectifs.

OBJECTIFS

- Formuler les objectifs de leur stratégie de collecte de fonds
- Identifier les cibles pertinentes
- Identifier les différents moyens existants et adaptés
- Définir un plan d'action

PROGRAMME

Les enjeux de la collecte de fonds

- Dynamisme du Projet associatif
- Cohésion d'équipe
- Visibilité
- Reconnaissance

Le projet et ses donateurs

- Le porteur de projet
- Le projet
- Les donateurs cibles

Les étapes de la collecte de fonds

Les méthodes et outils de collecte de fonds

- La collecte de fonds
- La gestion de la collecte de fonds

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés et document de synthèse
- Echanges collectifs
- Exercices
- Etude de cas

FORMATRICE

Claudia ZIM-IOU-SIÉ, Formatrice Consultante
20 ans d'expérience dans la conception, l'animation et la gestion de projets associatifs.



DATES

- **Judis 20 et 27 avril 2023**
de 14h30 à 17h30
- **Judis 16 et 23 novembre 2023**
de 14h30 à 17h30

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

- Connaître le fonctionnement d'une association

TARIF

Etudiant : 50 €
Porteur de projet : 70 €
Bénévole (asso adhérente) : 80 €
Bénévole (asso non-adhérente) : 120 €
Salarié : 320 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :
01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **actions de formation.**